INTERNATIONAL

Les politiques de l'ESS : une approche comparée

Ces synthèses ont été rédigées dans le cadre d'un exercice pédagogique réalisé au sein du cours « Les politiques d'ESS : une approche comparée » de Sciences Po Bordeaux en 3ème année en 2025 en partenariat avec le GSEF.

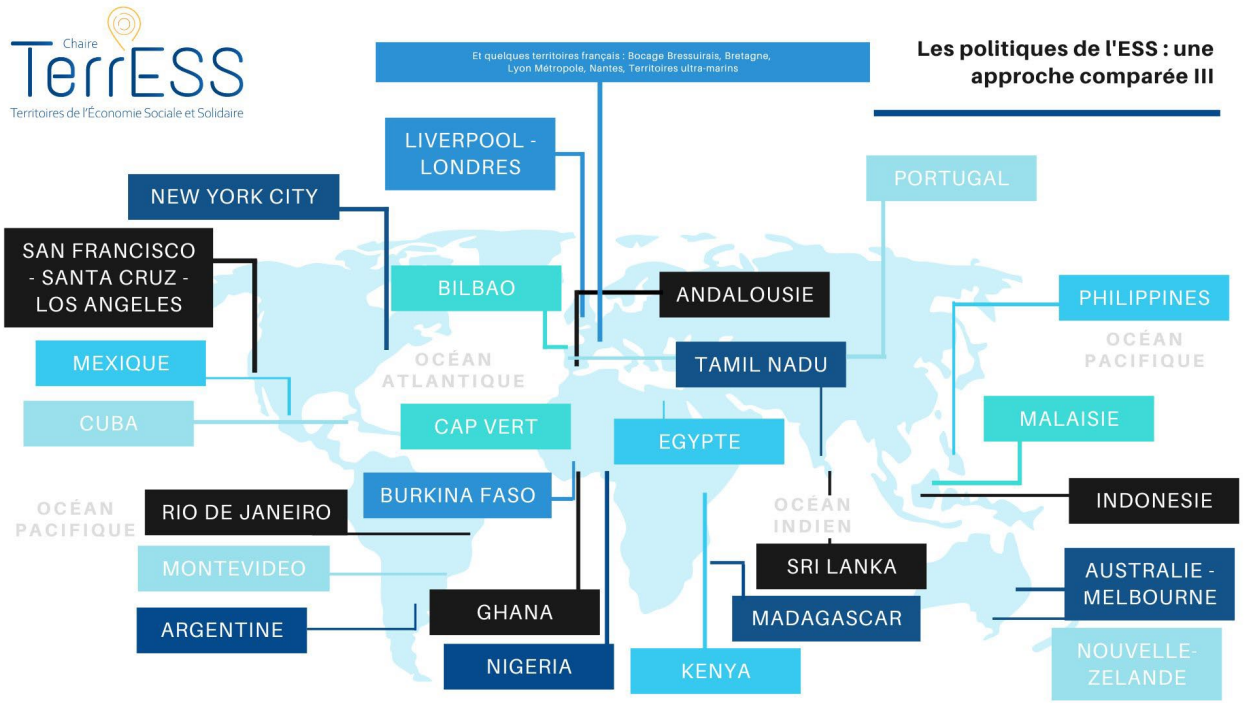

Rio de Janeiro (Brésil)

Par Paloma PIRES MOITA, Lou-Ann SINGLIT, Marion DURANDET, Faradia MARCELIN, Lisa SAVIGNAC

Le dernier rapport de la Banque mondiale sur la pauvreté et la prospérité, paru en septembre 2024, réaffirme les inégalités très fortes dans la société brésilienne. Au Brésil, l'indice de Gini, qui évalue les inégalités de répartition des richesses, figure parmi les plus élevés au monde, comparable à ceux de l'Afrique du Sud et de l'Inde. Il dépasse la barre des 50, atteignant 52 en septembre 2024.

La société brésilienne est historiquement marquée par des classes sociales très hermétiques, conséquence de la colonisation et du régime escalvagiste qui ont dominé le pays pendant plus de trois siècles. Cette situation d'extrêmes inégalités a été exacerbée lors du régime militaire dictatorial de 1964 à 1984. C'est précisément en réponse à cette situation que les premières initiatives d'économie solidaire brésilienne (ESB) ont vu le jour dans les années 1980, portées par des mouvements sociaux qui se sont initialement organisés dans la clandestinité. Leurs objectifs étaient tout d'abord économiques, se concentrant sur la lutte contre le chômage et la pauvreté ainsi que l'amélioration des conditions de vie. Un mouvement social se forme alors autour d'une nouvelle économie : l'économie solidaire. Si l'économie solidaire vise à reconstruire les liens entre économie et société, en réaction à l'accélération de la marchandisation du monde et de la pensée économique ultralibérale, au Brésil elle se précisera ensuite sous la notion de l' « *Empreendimento Econômico Solidário* » qui désigne des initiatives collectives. Il existe des critères en termes d'organisation collective ; de participation active des travailleurs ; d'activités économiques permanentes ; de reconnaissance et de diverses activités. Cette définition se construit de manière participative dans le cadre du SIES. Elle se veut comme une réponse innovante face aux défis socio-économiques du pays.

Ainsi, le développement et l'institutionnalisation de l'ESB au Brésil, bien que significatifs, se sont faits de manière progressive (1) et rencontrent des limites d'ordre politique, social et culturel (2). Cependant, ces initiatives affichent de grandes ambitions et se révèlent être des outils précieux pour atteindre les Objectifs de Développement Durable (3) et très innovantes en matière d'amélioration des conditions de vie dans les favelas de Rio de Janeiro (4).

1. Contexte et développement de l'ESS au Brésil

Dans les années 1980, suite aux crises pétrolières, le Brésil connaît un contexte économique très défavorable et rentre en récession. De nombreuses entreprises font faillite, et les premières expériences d'ESB ont alors pour objectif leur sauvetage, par leurs propres employés.

L'Eglise catholique joue un rôle clé dans les premières expériences d'ESB, inspirée par la théologie de la libération. L'organisme *Caritas Brasileira* a notamment encouragé activement les classes populaires à se regrouper afin de créer des emplois. La Constitution de 1988 marque une première institutionnalisation de l'ESS car elle accorde un statut spécial aux coopératives en reconnaissant leur contribution au développement national.

Dans les années 1990, le Brésil se remet progressivement de la crise économique et de l'hyperinflation.On observe alors la volonté de créer des réseaux nationaux d'économie solidaire, avec l'intervention de nouveaux acteurs. La Centrale Unique des Travailleurs (CUT), principal

syndicat du pays, met en place l'Agence de Développement Solidaire afin de promouvoir l'économie solidaire et favoriser sa mise à l'agenda par les politiques publiques. Bénéficiant du soutien des forces politiques fédérales, la CUT parvient à créer en 2004 l'Union et solidarités des coopératives et entreprises de l'économie sociale du Brésil (UNISOL) qui a pour but de coordonner les coopératives à l'échelle nationale. Elle est notamment soutenue par les universités qui forment le groupe Uni Trabalho sous la directive de Paul Singer afin d'apporter des connaissances techniques et technologiques.

La multiplication des initiatives de la société civile et la coordination entre les différentes structures actives dans l'ESS (syndicats, associations, coopératives en majorité) permettent de faire émerger des premières formes d'institutionnalisation, en collaborant avec l'État. D'abord au niveau local, avec la première politique publique d'ESB, promulguée en 1989 à Porto Alegre. Le premier Forum Social Mondial (FSM), qui s'est tenu en janvier 2001 à Porto Alegre, a marqué le début de l'implémentation de politiques d'économie solidaire à l'échelle nationale. La victoire du Parti des Travailleurs à l'élection présidentielle de 2002, avec Lula à la tête du pays, concrétise la mise en place d'un réseau national d'ESB. Le Groupe de travail Brésilien sur l'Économie Solidaire (GTBES) choisit alors de structurer le secteur de l'ESB en réseaux locaux, régionaux et nationaux.

Lula crée en 2003 le Secrétariat National de l'Économie Solidaire (SENAES) dont les postes de direction regroupant des représentants des différents acteurs de l'ESS et avec pour objectif de « promouvoir le renforcement et la diffusion de l'économie solidaire au moyen de politiques intégrées visant la génération de travail et de revenu, l'inclusion sociale et la promotion d'un développement intégral, démocratique et durable ». Le SENAES coordonne les politiques publiques via le Programme Économie Solidaire et Développement, notamment pour soutenir des entreprises solidaires, promouvoir le commerce équitable et développer des finances solidaires. Il est accompagné du Conseil National de l'Économie Solidaire.

L'émergence de politiques publiques d'ESB et la coordination de différents acteurs à favoriser la prolifération d'initiatives d'ESB. Ainsi, en 2005, le Brésil comptait environ 15 000 entreprises solidaires. Parmi celles-ci, 54 % étaient des associations, 33 % des groupes informels et 11 % des coopératives. Ces dernières sont particulièrement développées dans la région Sud du Brésil. Par exemple, l'Etat de Rio compte environ 434 coopératives sur les 4 868 coopératives brésiliennes existantes, dans le domaine céréalier en majorité. Cette dynamique est en pleine expansion : selon le FBES, leur nombre atteignait 20 000 initiatives en 2011. L'ANTEAG recense par ailleurs 32 000 emplois répartis dans divers secteurs, notamment le textile, l'agro-industrie, l'alimentation, le travail du cuir, la chaussure, la métallurgie et les mines. Le pays dispose également de 164 forums au niveau local ou micro régional et de 27 forums au niveau des États. Ces espaces regroupent plus de 3 000 entreprises d'économie populaire, 500 unités d'appui et de conseil, ainsi qu'une centaine de représentants des réseaux de gestionnaires publics étatiques et municipaux.

2. Les limites du développement de l'ESS au Brésil

En effet, la première institutionnalisation de l'économie solidaire dans les années 2000 était porteuse d'espoir. La création du SENAES en 2003 a marqué une étape fondatrice dans la reconnaissance de l'économie solidaire au Brésil. Placé sous l'égide du ministère du Travail, le SENAES a rapidement joué un rôle central dans l'appui aux initiatives solidaires. Parmi ses contributions majeures, on compte la mise en place du Système national d'informations en

économie solidaire (SIES), qui a permis de cartographier près de 22 000 initiatives, engageant plus d'un million de travailleurs.

Des programmes emblématiques, comme « Économies solidaires et Développement » (« Políticas públicas de Economia Solidária »), ont également émergé pour soutenir les projets collectifs, notamment dans des secteurs stratégiques comme le coton écologique (« Justa Trama »). En outre, la création du Conseil national d'économie solidaire (CNES) a permis de renforcer le dialogue entre l'État et la société civile.

Mais malgré ces avancées, l'institutionnalisation de l'ESS reste incomplète. Par exemple, 33 % des entreprises solidaires opèrent dans l'informalité, ce qui complique leur accès aux financements et aux aides publiques. De plus, seulement 11 % des coopératives respectent les principes de l'ESS, alors que d'autres adoptent des modèles marchands proches des entreprises traditionnelles. Ces failles affaiblissent la crédibilité et l'impact du secteur.

Ces limites sont symptômes de forts freins structurels et politiques. Dans un premier temps, le cadre juridique reste fragmenté. Car malgré une dynamique institutionnelle, le cadre juridique de l'économie solidaire demeure lacunaire. Les coopératives, les associations et les banques communautaires ne bénéficient pas d'un cadre réglementaire unifié. Par exemple, les banques communautaires, telles que Banco Palmas, fonctionnent souvent sous le statut d'associations faute de reconnaissance spécifique, limitant ainsi leur capacité à mobiliser des ressources financières. Une proposition de loi, la PEC 69/2019, vise à harmoniser ces règles, mais son adoption reste incertaine.

En outre, les fausses coopératives, qui détournent les mécanismes de l'économie solidaire pour maximiser leurs profits, affaiblissent la confiance dans ce modèle et compliquent les efforts de structuration du secteur.

De plus, les politiques publiques volatiles font subir une incertitude sur l'économie solidaire brésilienne. En effet, elle dépend étroitement des politiques gouvernementales, ce qui la rend vulnérable aux fluctuations électorales. Si les gouvernements de gauche ont largement soutenu le secteur, les priorités ont changé sous Jair Bolsonaro, qui a supprimé le SENAES et réorienté les investissements publics vers des secteurs comme l'agrobusiness. Le Brésil se trouve donc dans une impasse en ce qui concerne le développement à long terme.

D'autant plus que les financements sont insuffisants. Les entreprises solidaires sont souvent perçues comme peu fiables par les institutions bancaires traditionnelles, et moins de 10 % d'entre elles accèdent à des crédits formels. Bien que des mécanismes comme les fonds rotatifs solidaires aient été créés, leur portée reste limitée. Pendant la pandémie de Covid-19, ces difficultés se sont accrues : de nombreuses entreprises solidaires ont cessé leur activité faute de soutien financier adapté.

S'ajoute à ces freins classiques des limites sociales et culturelles. L'économie solidaire est mal comprise et souffre souvent d'une image réductrice, perçue comme un outil pour résoudre des crises sociales ponctuelles, comme le chômage ou la pauvreté, plutôt qu'une véritable alternative au modèle économique dominant. Cette perception limite son rayonnement et freine les efforts de mobilisation citoyenne. Alors que le sud du Brésil, notamment l'État du Rio Grande do Sul, bénéficie d'un écosystème favorable au développement de l'économie solidaire, d'autres régions, comme le nord et le nord-est, manquent de ressources et d'infrastructures (annexe 5). Cette inégalité géographique empêche une diffusion équilibrée des initiatives solidaires.

Les tentatives de formation et de sensibilisation sont encore timides, les "Centres de formation en économie solidaire" encore peu présents à l'échelle nationale et marquent une mauvaise volonté politique.

3. Le rôle de l'ESS dans l'accomplissement des ODD

Les politiques d'Économie Sociale et Solidaire au Brésil constituent des leviers majeurs pour l'intégration du pays dans la réalisation des 17 Objectifs de Développement Durable. Ces dernières, à travers leurs logiques participatives et alternatives, permettent de répondre de manière innovante aux défis économiques, sociaux et environnementaux du Brésil. En s'axant principalement sur des principes de justice sociale, de solidarité et d'autogestion, ces dernières s'ancrent davantage dans une logique d'économie solidaire.

Face à la vulnérabilité des populations brésiliennes, particulièrement en zones rurales, de nombreuses politiques dérivées de l'ESS ont été mises en place s'inscrivant alors dans la réalisation d'ODD transversaux. L'une des formes d'ESS les plus répandues dans le pays est celle de la coopérative et, dans cette lignée, de nombreuses coopératives agricoles solidaires ont vu le jour. Ces dernières contribuent à garantir la sécurité alimentaire (ODD 2) et à promouvoir une agriculture durable tout en adoptant des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement, permettant alors de répondre également à la demande d'une consommation et production responsables (ODD 12) et d'action pour le climat (ODD 13). Ces politiques d'ESS favorisent ainsi une réponse transversale aux ODD regroupant différentes dimensions au sein d'une seule et même initiative. Des acteurs de mouvements sociaux s'insèrent également dans cette perspective et c'est notamment le cas du *Movimento dos trabalhadores rurais sem terra* qui œuvre pour une répartition plus juste des terres agricoles.

Dans cette même lignée, les politiques d'Économie Solidaire brésiliennes entendent répondre à des exigences liées à la création d'emplois décents et à une croissance économique inclusive (ODD 8). Pour cela, de nombreuses coopératives de travail ont été mises en place, au même titre que des entreprises sociales. Pour réduire les inégalités au sein du travail et renforcer les droits des travailleurs, ces organisations favorisent une gouvernance démocratique et une autogestion de ces dernières. Par ailleurs, toujours dans le même cadre (ODD 8), de nombreuses initiatives de financement solidaires ont émergé dans les décennies précédentes. Ces dernières s'appuient sur des microcrédits et des monnaies sociales (Banco Palmas à Fortaleza) favorisant ainsi la stimulation des économies locales et l'accès au marché des populations les plus vulnérables. A titre d'exemple, le Centre d'appui aux petits entrepreneurs a introduit un système de cautionnement solidaire qui permet une association de petits entrepreneurs en manque de crédit pour cautionner mutuellement les prêts contractés. L'ESS représente alors une réponse clé aux fermetures d'usines et aux crises économiques qui ont pu affecter le Brésil.

De manière plus générale, toutes ces politiques et organisations s'inscrivent dans la volonté de réduire les inégalités (ODD 10) et d'éliminer de la pauvreté (ODD 1).

En parallèle, d'autres ODD sont pris en charge par les politiques locales de l'ESS, notamment lorsqu'elles touchent à l'atténuation des effets du changement climatique (ODD 13), à l'accès à l'eau potable (ODD 6) et à la promotion de l'énergie renouvelable (ODD 7). Des coopératives de gestion durable se sont ainsi développées en Amazonie tandis que des lois nationales ont pu être

promulguées (*Loi n°12.305/2010* portant sur les déchets solides qui intègre les catadores,des travailleurs informels regroupés en coopératives et associations, annexe 1)

Ainsi, de nombreuses initiatives au Brésil entendent répondre aux différents Objectifs de Développement Durable établis par les Nations Unies. L'Économie solidaire s'inscrit alors, dans ce pays comme dans les autres pays d'Amérique Latine de manière générale, dans une volonté de promouvoir une économie plus inclusive et plus équitable.

4. Focus sur une politique d'ESS : banques et monnaies locales dans les favelas de Rio de Janeiro

À Rio de Janeiro, les favelas abritent une large partie de la population marginalisée, confrontée à des défis économiques et sociaux majeurs. L'exclusion financière y est particulièrement prononcée : de nombreux habitants n'ont pas accès aux services bancaires traditionnels, ce qui limite leur capacité à épargner, investir ou développer des activités génératrices de revenus. Cette situation alimente un cercle vicieux de pauvreté et freine l'intégration économique de ces communautés. Dans ce contexte, des initiatives d'ESS ont émergé pour répondre à ces défis en combinant inclusion financière et développement local.

L'une des initiatives majeures est la Banque du G10, un projet communautaire lancé avec la participation des plus grandes favelas de Rio. Cette banque propose des microcrédits à faible taux d'intérêt, permettant à des entrepreneurs locaux de financer leurs projets et de développer leurs activités. Elle offre également des services adaptés aux besoins des habitants, comme des cartes bancaires et des outils numériques, essentiels dans un monde où les paiements électroniques sont de plus en plus courants. (exemple hypothétique)=> Par exemple, dans la favela de Rocinha, Maria, une commerçante vendant des vêtements sur les marchés locaux, a pu accéder à un microcrédit pour agrandir son stock et ouvrir un petit espace de vente. Grâce à cet investissement, elle a non seulement augmenté ses revenus, mais a également pu embaucher deux jeunes de la communauté, participant ainsi à la dynamique locale de création d'emplois.

En parallèle, bien que mise en œuvre à Maricá, la monnaie sociale Mumbuca sert de modèle inspirant pour les favelas de Rio. Cette monnaie, associée à un revenu de base citoyen, garantit un minimum vital aux bénéficiaires et encourage les dépenses dans les commerces locaux. Si une initiative similaire était introduite dans les favelas de Rio, elle pourrait stimuler l'économie locale en soutenant les petits commerces et en réduisant la dépendance aux revenus instables.

L'impact de ces initiatives est tangible. Elles ont contribué à améliorer les conditions de vie dans les favelas, en favorisant la création d'emplois, en renforçant les commerces locaux, et en réinvestissant les bénéfices dans des programmes sociaux. Elles participent également à la réduction des inégalités structurelles, tout en redonnant aux habitants de Rio un sentiment d'autonomie. Les favelas de Rio, souvent perçues comme des espaces de précarité, se transforment ainsi en lieux d'expérimentation et de mise en œuvre de solutions sociales innovantes, prouvant que des politiques ESS bien ciblées peuvent transformer ces territoires en moteurs de développement économique et social.

Ainsi, l'économie sociale et solidaire est apparue au Brésil comme une solution innovante aux défis socio-économiques à la sortie de la dictature à la fin du 20ème siècle. La coordination entre les différents acteurs de la société civile (associations, universitaires, syndicats, coopératives) ont permis l'institutionnalisation dans les années 2000 de l'ESS et la création des premières politiques publiques d'ESS sous le gouvernement de Lula. L'ESS au Brésil et plus particulièrement à Rio est axée sur le développement de l'économie solidaire qui cherche à concilier activité économique et transformation sociale. Elle est centrée notamment sur le développement des coopératives, mais aussi sur le développement des monnaies sociales ou du micro-crédit. Néanmoins, l'ESS est encore trop peu institutionnalisée et trop fragmentée, ne permettant pas d'unifier les politiques publiques à l'échelle nationale, impliquant un déséquilibre entre les différents États du pays et a été d'autant plus freinée dans son expansion par l'arrivée de Jair Bolsonaro. Le retour de Lula au pouvoir en 2022 offre une opportunité cruciale pour renforcer l'institutionnalisation de l'ESS, une potentielle solution à la montée fulgurante du chômage dans le pays. La 4eme Conférence nationale sur l'économie populaire et solidaire qui se tiendra à Rio en 2025 permet d'envisager de nouvelles mesures en faveur de l'ESS.

Annexes

Annexe n°1

La loi *n°12.305/2010* porte sur les déchets solides et intègre l'ESS en son sein. Elle favorise des pratiques durables et inclusives de la gestion des déchets ainsi que la promotion d'une économie davantage circulaire. Dans les cadres des politiques d'Économie Solidaire, elle met en avant les coopératives et organisations basées sur l'autogestion et reconnaît des pratiques relevant de l'économie informelle.

Legislação Informatizada - LEI Nº 12.305, DE 2 DE AGOSTO DE 2010 - Publicação Original

Veja também:

Proposição Originária **Dados da Norma**

LEI Nº 12.305, DE 2 DE AGOSTO DE 2010

Institui a Política Nacional de Resíduos Sólidos; altera a Lei nº 9.605, de 12 de fevereiro de 1998; e dá outras providências.

O PRESIDENTE DA REPÚBLICA

Faço saber que o Congresso Nacional decreta e eu sanciono a seguinte Lei:

TÍTULO I
DISPOSIÇÕES GERAIS

CAPÍTULO I
DO OBJETO E DO CAMPO DE APLICAÇÃO

Art. 1º Esta Lei institui a Política Nacional de Resíduos Sólidos, dispondo sobre seus princípios, objetivos e instrumentos, bem como sobre as diretrizes relativas à gestão integrada e ao gerenciamento de resíduos sólidos, incluídos os perigosos, às responsabilidades dos geradores e do poder público e aos instrumentos econômicos aplicáveis.

§ 1º Estão sujeitas à observância desta Lei as pessoas físicas ou jurídicas, de direito público ou privado, responsáveis, direta ou indiretamente, pela geração de resíduos sólidos e as que desenvolvam ações relacionadas à gestão integrada ou ao gerenciamento de resíduos sólidos.

§ 2º Esta Lei não se aplica aos rejeitos radioativos, que são regulados por legislação específica.

Art. 2º Aplicam-se aos resíduos sólidos, além do disposto nesta Lei, nas Leis nºs 11.445, de 5 de janeiro de 2007, 9.974, de 6 de junho de 2000, e 9.966, de 28 de abril de 2000, as normas estabelecidas pelos órgãos do Sistema Nacional do Meio Ambiente (Sisnama), do Sistema Nacional de Vigilância Sanitária (SNVS), do Sistema Unificado de Atenção à Sanidade Agropecuária (Suasa) e do Sistema Nacional de Metrologia, Normalização e Qualidade Industrial (Sinmetro).

CAPÍTULO III
DOS INSTRUMENTOS

Art. 8º São instrumentos da Política Nacional de Resíduos Sólidos, entre outros:

I - os planos de resíduos sólidos;

II - os inventários e o sistema declaratório anual de resíduos sólidos;

III - a coleta seletiva, os sistemas de logística reversa e outras ferramentas relacionadas à implementação da responsabilidade compartilhada pelo ciclo de vida dos produtos;

IV - o incentivo à criação e ao desenvolvimento de cooperativas ou de outras formas de associação de catadores de materiais reutilizáveis e recicláveis;

V - o monitoramento e a fiscalização ambiental, sanitária e agropecuária;

VI - a cooperação técnica e financeira entre os setores público e privado para o desenvolvimento de pesquisas de novos produtos, métodos, processos e tecnologias de gestão, reciclagem, reutilização, tratamento de resíduos e disposição final ambientalmente adequada de rejeitos;

VII - a pesquisa científica e tecnológica;

VIII - a educação ambiental;

IX - os incentivos fiscais, financeiros e creditícios;

X - o Fundo Nacional do Meio Ambiente e o Fundo Nacional de Desenvolvimento Científico e Tecnológico;

XI - o Sistema Nacional de Informações sobre a Gestão dos Resíduos Sólidos (Sinir);

XII - o Sistema Nacional de Informações em Saneamento Básico (Sinisa);

XIII - os conselhos de meio ambiente e, no que couber, os de saúde;

XIV - os órgãos colegiados municipais destinados ao controle social dos serviços de resíduos sólidos urbanos;

XV - o Cadastro Nacional de Operadores de Resíduos Perigosos;

XVI - os acordos setoriais;

XVII - no que couber, os instrumentos da Política Nacional de Meio Ambiente, entre eles:

a) os padrões de qualidade ambiental;
b) o Cadastro Técnico Federal de Atividades Potencialmente Poluidoras ou Utilizadoras de Recursos Ambientais;
c) o Cadastro Técnico Federal de Atividades e Instrumentos de Defesa Ambiental;
d) a avaliação de impactos ambientais;
e) o Sistema Nacional de Informação sobre Meio Ambiente (Sinima);
f) o licenciamento e a revisão de atividades efetiva ou potencialmente poluidoras;

TÍTULO II
DA POLÍTICA NACIONAL DE RESÍDUOS SÓLIDOS

CAPÍTULO I
DISPOSIÇÕES GERAIS

Art. 4º A Política Nacional de Resíduos Sólidos reúne o conjunto de princípios, objetivos, instrumentos, diretrizes, metas e ações adotados pelo Governo Federal, isoladamente ou em regime de cooperação com Estados, Distrito Federal, Municípios ou particulares, com vistas à gestão integrada e ao gerenciamento ambientalmente adequado dos resíduos sólidos.

Art. 5º A Política Nacional de Resíduos Sólidos integra a Política Nacional do Meio Ambiente e articula-se com a Política Nacional de Educação Ambiental, regulada pela Lei nº 9.795, de 27 de abril de 1999, com a Política Federal de Saneamento Básico, regulada pela Lei nº 11.445, de 2007, e com a Lei nº 11.107, de 6 de abril de 2005.

CAPÍTULO II
DOS PRINCÍPIOS E OBJETIVOS

Art. 6º São princípios da Política Nacional de Resíduos Sólidos:

I - a prevenção e a precaução;

II - o poluidor-pagador e o protetor-recebedor;

III - a visão sistêmica, na gestão dos resíduos sólidos, que considere as variáveis ambiental, social, cultural, econômica, tecnológica e de saúde pública;

IV - o desenvolvimento sustentável;

V - a ecoeficiência, mediante a compatibilização entre o fornecimento, a preços competitivos, de bens e serviços qualificados que satisfaçam as necessidades humanas e tragam qualidade de vida e a redução do impacto ambiental e do consumo de recursos naturais a um nível, no mínimo, equivalente à capacidade de sustentação estimada do planeta;

VI - a cooperação entre as diferentes esferas do poder público, o setor empresarial e demais segmentos da sociedade;

Annexe n°2 :

Sur le site de la FBES (Forum Brésilien de l'Économie brésilienne), la chaîne Youtube intitulée “Tv Ecosol” est mise en avant. Elle se décrit comme “un canal de nouvelles et d’informations et de contenu sur le mouvement de l'Économie Solidaire”. Cela permet d’illustrer la volonté de faire connaître et de sensibiliser les citoyens brésiliens aux initiatives d’ESS. Toutefois, comme le nombre d’abonnés et de vus par vidéo l’illustrent, cet outil de sensibilisation n’a encore qu’un effet restreint.https://www.youtube.com/channel/UCLLeWcZlgan5bYGYtC3MtEQ

Annexe n°3 :

Ce document est issu d’un rapport élaboré par le Conseil National de l’Économie Solidaire qui a pour but de préparer la 4eme Conférence nationale sur l’économie populaire et solidaire. Il revient sur les résultats de la politique d’ESS et ses limites notamment sous le mandat de Bolsonaro. Le document montre aussi les prochains défis auxquels devront répondre les prochaines politiques publiques et l’opportunité que représente l’élection de Lula pour reprendre le

développement de l’économie solidaire.

das pedras" e de fazer o "milagre do pão". Como diz Conceição Evaristo "eles nos querem mortos, mas nós nos queremos vivas!"

A dissolução da SENAES, aliada à fragmentação das políticas públicas rurais e urbanas no período de 2015 a 2022 comprometeu não apenas o orçamento público, mas também a percepção ampla da economia popular e solidária e, consequentemente, a implementação de políticas públicas. Com isso, a SENAES foi perdendo sua importância e deixando de cumprir o seu papel como articuladora das políticas públicas de economia popular e solidária. Após a fusão das pastas do Trabalho e Previdência, através da medida provisória nº 696, o Paul Singer, Secretário da pasta desde sua criação, deixa o governo e é seguido por diretores, coordenadores e técnicos engajados. Logo em seguida a SENAES foi rebaixada ao status de subsecretaria, ligada ao gabinete do Ministro. O golpe final, para a economia popular e solidária ocorreu em 2019, através da medida provisória nº 870, que extinguiu a Secretaria Nacional de Economia Solidária, que foi transformada em um Departamento da Secretaria de Inclusão Social e Produtiva Urbana, no Ministério da Cidadania.

A redução do orçamento da SENAES é evidente quando se comparam os valores alocados durante os mandatos de Lula e Dilma com os do governo Bolsonaro. O Plano Plurianual de 2008 a 2011 contou com um orçamento de 208,1 milhões de reais, enquanto para o ano de 2023, no governo Bolsonaro, foram destinados somente 2 milhões de reais para a Economia Solidária.

Como se pode ver nas linhas acima, o que se seguiu com o Golpe de 2016 retirou as condições para implementação do Plano Nacional de Economia Solidária (2014-2019), aprovado na 3ª CONAES, em 2014, logo após a reeleição de Dilma Rousseff. E, finalmente, com a vitória de Lula em 2022, abre-se um novo ciclo de reconstrução.

4.2.3. Desafios e oportunidades para a reconstrução

As eleições de 2022 representaram um grande desafio de enfrentamento ao poder das forças políticas conservadoras e o influente setor econômico. A complexidade da situação é exacerbada pela presença de um Congresso majoritariamente conservador, que frequentemente impõe obstáculos às propostas de progresso democrático vindas do poder executivo e dos grupos sociais ativos. Estamos atravessando um período de grande turbulência e que ainda permanecem sob ameaça os direitos conquistados e aqueles por conquistar.

É verdade, porém, que os desafios para a implementação desta estratégia, em um governo de frente ampla, são imensos. Há, ainda, resquícios importantes de pensamento e práticas conservadoras na administração pública, herdados do governo anterior. O parlamento, igualmente conservador, com o mecanismo das emendas parlamentares, de bancada e de comissão, pressionam o governo e diminuem sua autonomia. Em outra frente, o mercado financeiro, altamente especulativo, demanda cada vez mais sinalizações agressivas

Annexe n°4 :

En parcourant le site officiel du gouvernement brésilien (ttps://www.gov.br/trabalho-e-emprego/pt-br/assuntos/economia-solidaria), et en particulier l'onglet du ministère du Travail, nous avons constaté la promotion de la 4e Conférence nationale de l'économie populaire et solidaire(CONAES) qui aura lieu en août 2025.

4.2.2. Os desafios pós golpe

Após o golpe de 2016, imperou a lógica neoliberal com a postura de valores da concorrência e competição entre trabalhadores e trabalhadoras, do individualismo, do empreendedorismo e da meritocracia frente à desestruturação do mercado de trabalho (desemprego, informalidade etc.).

Houve uma sequência de desmonte de políticas públicas voltadas ao empoderamento e autonomia das populações mais vulneráveis, assim como avanço da reforma trabalhista, com redução de direitos e a previdenciária, com maiores complicações para as pessoas com mais idade. A SENAES foi uma das primeiras estruturas de governo a sofrer um desmonte, o que consequentemente paralisou todas as ações de apoio aos empreendimentos espalhados pelo Brasil. O Ministério do Trabalho e Emprego – TEM também foi extinto e órgãos de participação social, como o CNES, foram paralisados. Os projetos de leis, inclusive que criava o Sistema Nacional de Economia Solidária, foi paralisado no Congresso.

A falta de políticas públicas adequadas comprometeu o desenvolvimento de diversas iniciativas existentes, colocando em risco a continuidade de muitos EES, que deixaram de receber apoio governamental e, consequentemente, afetou a renda de mais de 1,6 milhões de pessoas que dependem do trabalho realizado na economia popular e solidária.

A economia popular e solidária ainda nutre dependência de políticas públicas porque não tem capital e encontra políticas desfavoráveis para acesso à crédito pela maioria dos EES que veem os esforços e incentivos públicos serem direcionados para grandes empresas ou o empreendedorismo individual. O acesso ao fomento público deve ser estendido à economia popular e solidária por direito e necessidade visto que nela estão aqueles e aquelas que vêm garantido a sua vida pela resistência, teimosia e capacidade de "tirar leite

https://www.gov.br/trabalho-e-emprego/pt-br/assuntos/economia-solidaria/conaes/4deg-conaes

C'est un événement clé pour l'ESS au Brésil, le dernier en date remontant à 2014. Il s'articulera autour du thème *« L'économie populaire et solidaire comme politique publique : Construire des territoires démocratiques à travers le travail associatif et la coopération »*. Son but est d'apporter des contributions à l'élaboration d'un deuxième Plan national de l'économie solidaire. Cela met en exergue la volonté d'institutionnaliser encore davantage l'ESS au Brésil.

Annexe n°5 :

Le graphique souligne l'importance et la répartition des initiatives d'économie solidaire à travers le pays. Les chiffres montrent une concentration plus élevée dans les régions Sud et Nord-Est, souvent liées à des initiatives communautaires, des coopératives ou des associations visant à promouvoir une économie inclusive.

Soit sur les 20 529 entreprises solidaires au total au Brésil, l'État RS (Rio Grande do Sul) compte le plus grand nombre d'entreprises solidaires, avec 1 690 suivi des États PE (Pernambuco) et CE (Ceará).

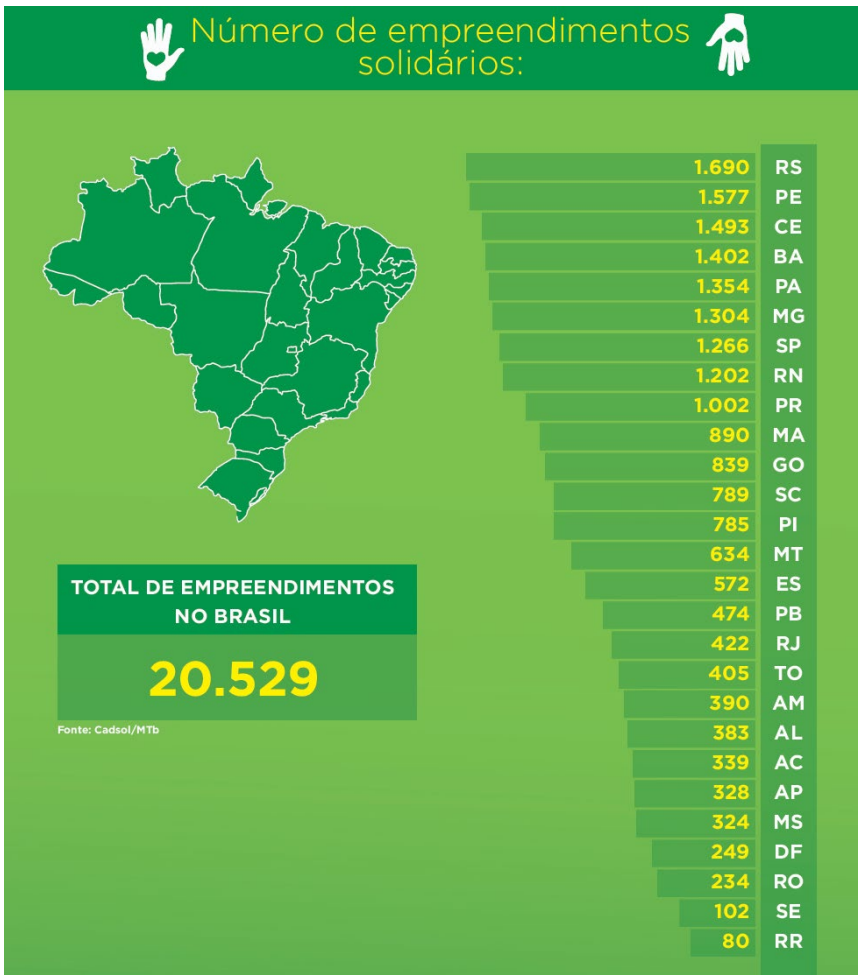

LegisWeb. (n.d.). *Número de empreendimentos solidários no Brasil*. Retrieved December 20, 2024, from https://www.legisweb.com.br/noticia/?id=20189

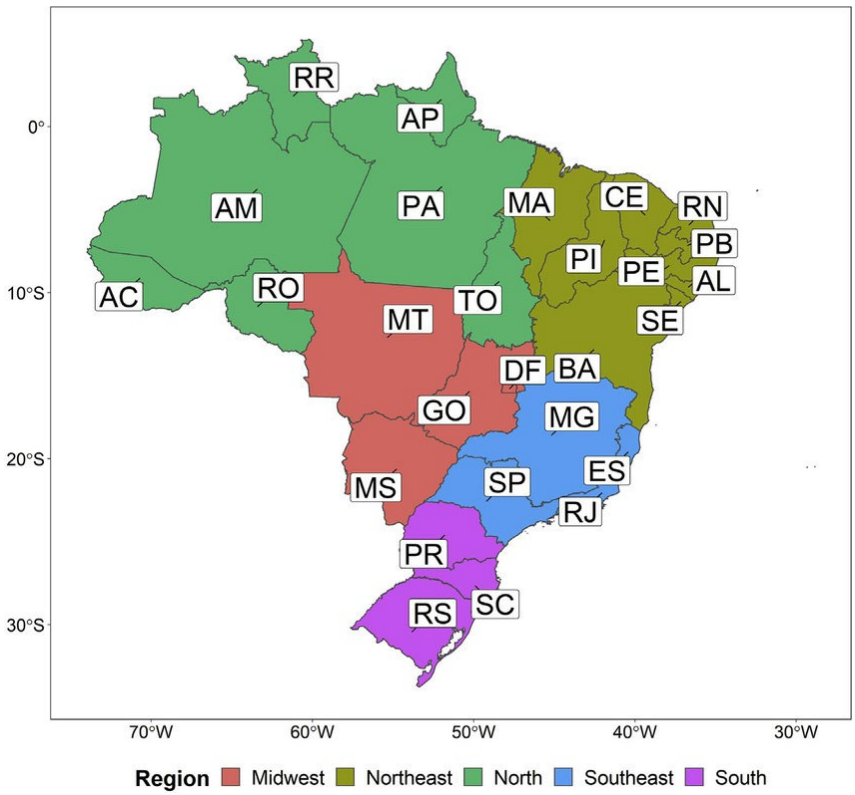

ResearchGate. (n.d.). *Map of Brazilian regions and states abbreviations*. Retrieved December 20, 2024, from https://www.researchgate.net/figure/Map-of-Brazilian-regions-and-states-abbreviations_fig1_354612104/actions#reference

Annexe n°6 :

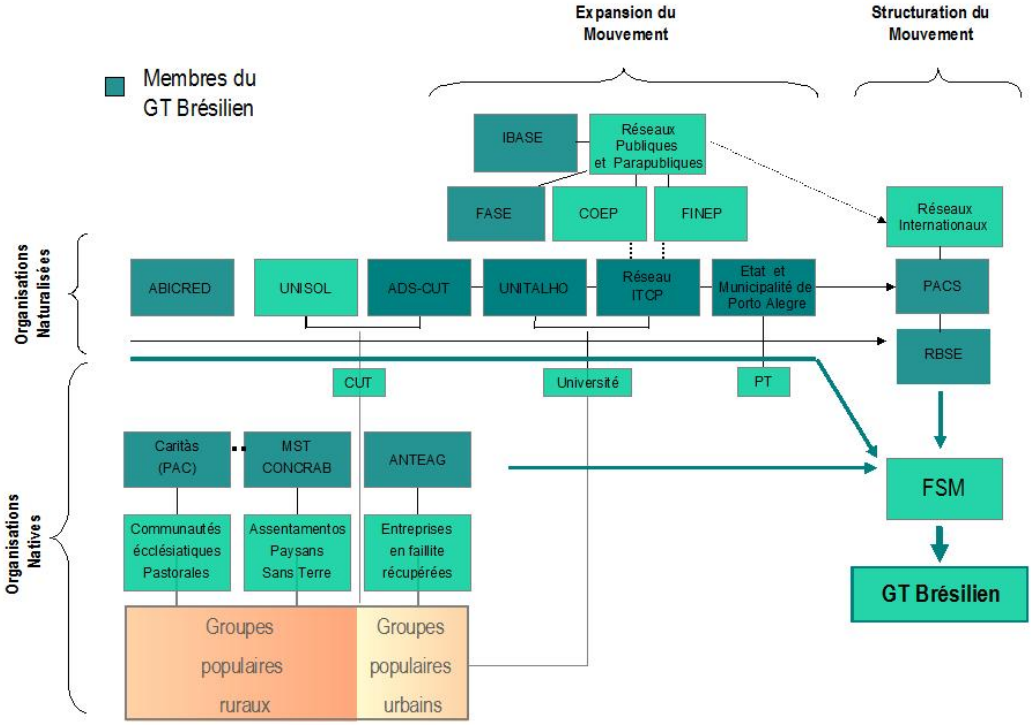

L'économie solidaire au Brésil : de l'émergence à la reconnaissance d'un mouvement | Revue du Mauss permanente

Annexe n°7 :

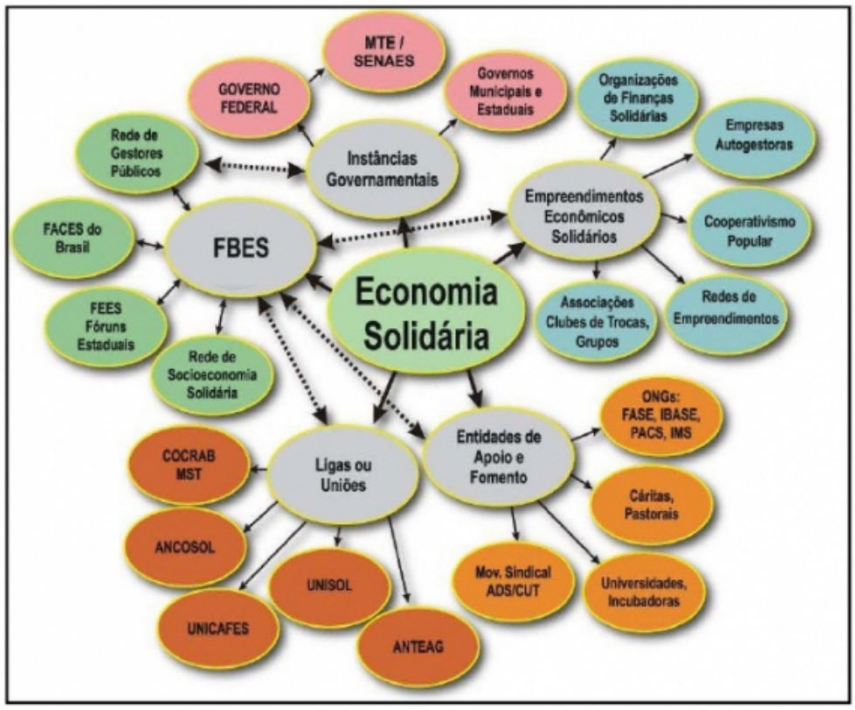

Une économie solidaire caractérisée par une variété d'acteurs et une transversalité. L'économie solidaire est l'initiative de la mobilisation de divers mouvements sociaux, de certains secteurs du monde syndical et de nombreuses organisations de la société civile. Son institutionnalisation se fait après, ce qui explique sa variété d'acteurs.

Bibliographie

- Cairn.info. (2003). *L'économie solidaire au Brésil : de l'utopie à l'expérimentation sociale*. Revue du MAUSS, 1(21), 80. Récupéré de https://shs.cairn.info/revue-du-mauss-2003-1-page-80?lang=fr
- Chaire Terres. (2024). *Inégalités et ESS : l'exemple des favelas au Brésil*. Récupéré de https://chaireterres.hypotheses.org/3597
- Courrier International. (2020). *Inégalités : la monnaie Mumbuca, premier pas du Brésil vers un revenu universel*. Récupéré de https://www.courrierinternational.com/article/inegalites-la-monnaie-mumbuca-premier-pas-du-bresil-vers-un-revenu-universel#:~:text=L'ann%C3%A9e%20pass%C3%A9e%2C%20le%20nombre,2017%2C%20selon%20l'IGBE
- Gaiger, L. (2003). L'économie solidaire au Brésil : l'exemple du sud. Revue du MAUSS, 21(1), 80-96. https://doi.org/10.3917/rdm.021.0080
- Géoconfluences. (2021). *Sans-terre, Mouvement des sans-terre (MST)*. Récupéré de https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/sans-terre-mouvement-des-sans-terre-mst
- Gomes, F. P., et al. (2007). Introdução à Economia Solidária (op. cit., p. 15).
- Journal du MAUSS. (2007). *L'économie solidaire au Brésil : de l'utopie à l'expérimentation sociale*. Récupéré de http://www.journaldumauss.net/?L-economie-solidaire-au-Bresil-de
- Justa Trama. (n.d.). Retrieved from https://justatrama.com.br/
- Libération. (2021). *Au Brésil, une banque solidaire pour les entreprises des favelas*. Récupéré de https://www.liberation.fr/international/amerique/au-bresil-une-banque-solidaire-pour-les-entreprises-des-favelas-20210208_SNQTB77HQNFKTGJJ7QN5DPP7OY/
- Melanson, J.-P. (2008). *Chronique sur l'économie solidaire au Brésil*. CEIM-UQAM. Récupéré de https://ceim.uqam.ca/db/IMG/pdf/chro_MELANSON_08_10.pdf
- MCIFGC. (2014). *L'économie sociale et solidaire au Brésil*. Récupéré de https://www.mcifgc.ch/mci/wp-content/uploads/2014/02/416-economie-sociale-solidaire-Bresil.pdf
- Muñoz, R. (2014). Bilan de l'institutionnalisation de l'économie sociale et solidaire en Amérique latine et défis pour l'avenir. In F. Jany-Catrice, N. Matyjasik, & P. Mazuel (Eds.), Économie sociale et solidaire (1). Institut de la gestion publique et du développement économique. https://doi.org/10.4000/books.igpde.3518
- Socioeco.org. (2011). *L'état général de l'économie sociale et solidaire au Brésil*. Récupéré de https://base.socioeco.org/docs/ponencia_fr_etat_generale_juin_2011_finale.pdf
- Statista. (2024). *Inégalités de revenu dans le monde : coefficient de Gini par pays*. Récupéré de https://fr.statista.com/infographie/20550/inegalites-de-revenu-dans-le-monde-coefficient-de-gini-par-

pays/#:~:text=Plus%20de%2080%20%25%20des%20pays,plus%20in%C3%A9galitaires%20de%20la%20r%C3%A9gion

- Socioeco.org. (2008). *FBES et économie populaire et solidaire au Brésil*. Récupéré de https://base.socioeco.org/docs/fbes.pdf